

M. DUFF: Une autre question, monsieur Hungerford: l'entretien de la plate-forme de la voie soutient-il avantageusement la comparaison avec ce qu'il était avant la crise?

M. HUNGERFORD: Je ne sais comment indiquer la chose.

L'hon. M. MANION: Juste avant votre arrivée, M. Hungerford a parlé l'autre jour de l'état de la plate-forme de la voie, et vous avez dit en substance que l'entretien de la plate-forme de la voie est tout à fait suffisant pour assurer un bon rendement.

M. DUFF: Je le sais, j'ai entendu cela. Achetez-vous autant de ballast, de traverses et de rails qu'auparavant, pour les différentes lignes?

M. HUNGERFORD: Non.

M. DUFF: Vous ne le faites pas.

M. HUNGERFORD: Non.

M. DUFF: En avez-vous acheté?

M. HUNGERFORD: Oui.

M. DUFF: Quelle quantité de rails a-t-on achetés depuis deux ans?

M. HUNGERFORD: Il faudrait préparer un état à ce sujet.

M. DUFF: Je vous prierais de le faire. Avez-vous utilisé tous les rails que vous avez achetés?

M. HUNGERFORD: Non.

M. DUFF: Qu'en est-il advenu?

M. HUNGERFORD: Nous les avons en magasin.

M. DUFF: Pourquoi les avez-vous achetés avant d'en avoir besoin?

M. HUNGERFORD: D'après le projet que nous avions arrêté nous posions des rails plus lourds sur la voie du transcontinental pour utiliser dans la construction des nouveaux embranchements les rails retirés de cette ligne. L'arrêt de la construction de nouveaux embranchements a bouleversé nos plans à ce sujet.

M. DUFF: Sur ce point particulier, l'abandon des embranchements, coopérez-vous avec le Pacifique-Canadien?

M. HUNGERFORD: En ce qui regarde le groupement des lignes en vue de l'exploitation, nous agissons en collaboration avec le Pacifique-Canadien; c'est-à-dire là où nous avons une ligne parallèle à une ligne du Pacifique-Canadien et où nous avons pour ainsi dire le même matériel, nous discutons avec cette compagnie des arrangements quant à l'abandon de pareilles lignes.

M. DUFF: Vous procédez d'après une base d'égalité? Vous ne prenez pas une plus grande part que le Pacifique-Canadien et le Pacifique-Canadien ne prend pas une plus grande part que vous?

M. HUNGERFORD: Dans la mesure où cela nous est possible.

M. DUFF: Vous ne cédez aucun des privilèges du National-Canadien à cet égard?

M. HUNGERFORD: Oh! non.

M. GEARY: A mon avis, monsieur le président, nous pourrions procéder comme auparavant; nous pourrions étudier les différentes rubriques puis nous arriverions au sujet que nous discutons, relativement aux dépenses au compte du capital, à l'entretien de la voie, etc. Au fur et à mesure, nous tirerions probablement la question au net en abordant l'étude des rubriques des différents comptes. Je ne sais si vous tenez à examiner le bilan, le compte des profits et pertes, les états des revenus. Nous pourrions peut-être discuter les frais d'entretien du matériel page 16.

Le PRÉSIDENT: Je veux joliment de latitude et autoriser n'importe quel membre à poser n'importe quelle question, même si ce n'est pas tout à fait régulier.